



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 28 SEPTEMBRE 2016

### Numéro

DEL 2016.09.28/142

Le **mercredi 28 septembre 2016** à 17h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

### Thème : TRAVAUX 2

**Objet :** MISE EN ACCESSIBILITÉ ET SÉCURISATION DU POINT D'ARRÊT DE BUS DU CHAMP DE MARS- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR.

### Étaient Présents :

GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, MONIER Bruno, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

### Convocation

**Date :** 21/09/2016

**Affichage :** 21/09/2016

### Étaient Représentés :

DAERDEN Francine pouvoir à PONSART Marie-Hélène, MARTINEZ Gilles pouvoir à FROMM Gérard, DAVANTURE Bruno pouvoir à GUÉRIN Nicole, ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed, GRYZKA Romain pouvoir à ARMAND Émilie, MUHLACH Catherine pouvoir à MONIER Bruno.

### Nombre de membres du Conseil Municipal

**En exercice :** 33

**Présents :** 25

**Nombre de suffrages exprimés :** 31

### Absents-Excusés :

DAERDEN Francine, MARTINEZ Gilles, DAVANTURE Bruno, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MUHLACH Catherine.

**Secrétaire de Séance :** Mohamed DJEFFAL

Rapporteur : Marcel CIUPPA

Afin de valoriser l'accès à la cité Vauban et à ses fortifications, de moderniser et de mettre aux normes d'accessibilité les espaces d'accueil, la commune de Briançon a réalisé de nombreux travaux d'aménagements sur le secteur du Champ de Mars.

L'arrêt de bus du Champ de Mars est le terminus de deux des trois lignes du réseau urbain. À ce titre, les bus stationnent plusieurs minutes pour réguler et respecter les horaires.

Afin d'améliorer la sécurité et la fonctionnalité de l'arrêt de bus, il est prévu l'élargissement du trottoir qui le longe. Les travaux consistent à créer un trottoir en encorbellement au-dessus du parc Chanoine Motte, de façon à libérer l'emprise du trottoir actuel pour le stationnement des bus. Ces travaux permettront également de mettre aux normes d'accessibilité le point d'arrêt et l'ilot arboré situé face à la porte de Pignerol.

Le montant des travaux, qui doivent débuter en octobre prochain et durer 4 semaines, est estimé à 60 000,00 euros. Ces crédits sont inscrits au budget de la commune.

Le plan de financement s'établit comme suit :

État DETR (30%)	18 000 € HT
Ville (70%)	42 000 € HT
Total	60 000 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De valider l'enveloppe financière de l'opération et de décider de sa réalisation ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 31**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE **06 OCT. 2016**  
TRANSMIS LE **06 OCT. 2016**  
NOTIFIÉ LE **06 OCT. 2016**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM

